

## Tout à l'ambulatoire? Non merci!

**Directeur de la fondation Les Perce-Neige, Vincent Martinez critique les décisions du Canton de Neuchâtel de prioriser l'ambulatoire pour les personnes à besoins spécifiques.**

Le Canton de Neuchâtel a pris l'option de développer l'ambulatoire à outrance pour les personnes à besoins spécifiques au détriment du résidentiel. Résultat: un vrai gâchis et de la maltraitance programmée. Concrètement:

– Suppression massive de lits et de foyers dans le milieu psychiatrique au profit de la psychiatrie communautaire, entraînant une impossibilité d'accueillir des personnes ayant besoin d'une hospitalisation ou d'un foyer permettant de les soutenir. De même, il n'est plus envisageable de s'occuper des personnes ayant des troubles psychiatriques et des comportements délictueux dans le canton. Des solutions doivent pourtant être trouvées.

– Suppression massive de places d'accueil pour enfants et adolescents ayant une problématique familiale ou sociale entraînant des listes d'attente, des familles laissées sans soutien et le besoin d'ouvrir en urgence de nouvelles unités d'hébergement.

Tout a été misé sur les familles d'accueil et le suivi ambulatoire.

– Suppression

de lits d'accueil dans les EMS au profit d'appartements protégés et du soutien à domicile. Il va manquer des centaines de places dans les résidences pour personnes âgées dans les prochaines décennies. Quelqu'un a-t-il entendu parler du 4e et du 5e âge?

– Stagnation des possibilités d'accueil en hébergement pour les



**Je m'interroge sur les bien-pensant-e-s qui proposent ce type de politique sociétale de manière binaire et sans nuance. Prennent-ils (elles) le temps de s'intéresser aux demandes des personnes concernées?"**

personnes en situation de handicap qui souhaitent quitter le nid familial et pour les personnes ayant une déficience et des comportements auto- ou hétéro-agressifs [réd: des comportements violents envers soi-même ou envers les autres]. Peut-on suivre quelqu'un ayant très régulièrement des montées de violence, des crises et des insomnies bruyantes en ambulatoire? Attention, il ne s'agit pas d'opposer l'ambulatoire au résidentiel, mais bien de défendre



Pour Vincent Martinez, il ne s'agit pas d'opposer l'ambulatoire au résidentiel, mais bien de défendre la complémentarité évidente des deux modèles. ARCHIVES DAVID MARCHON

la complémentarité évidente des deux modèles. Idéalement, des prestations fournies par une même entité pour éviter les délais d'attente trop longs et les surcharges administratives inutiles.

Un cheminement fluide entre les deux, avec parfois un mix, est nécessaire pour permettre de répondre aux besoins des citoyennes et citoyens en situation de fragilité et soutenir également les proches-aidant-e-s qui sont souvent oublié-e-s.

Je m'interroge sur les bien-pensant-e-s qui proposent ce type de

politique sociétale de manière binaire et sans nuance. Prennent-ils (elles) le temps de s'intéresser aux demandes des personnes concernées?

Les études statistiques, les benchmarks et les «je connais le sujet parce que mon voisin ou ma voisine est âgé-e» (à remplacer par «handicapé-e» ou «a un enfant turbulent») ne doivent pas éviter de s'ouvrir aux attentes de la population neuchâteloise.

Pour celles et ceux qui pensent que le «tout à l'ambulatoire» est une source d'économie finan-

cière: vous avez tout faux, il s'agit souvent de transferts de charges entre différents services de l'Etat ou entre entités fournisseuses de prestations. Même, parfois, d'une augmentation des coûts globaux.

Et que dire quand il faut une multiplication des prestations ambulatoires (gérées par de multiples entités et services) pour répondre à une situation et multiplier les séances de coordination?

Pas d'ambulatoire sans résidentiel, pas de résidentiel sans ambulatoire.

VINCENT MARTINEZ  
DIRECTEUR  
DE LA FONDATION  
LES PERCE-NEIGE

